

Programme de formation

La rupture du contrat de travail

La gestion de la fin du contrat de travail est complexe du fait de la réglementation et de la jurisprudence en constante évolution et des enjeux humains souvent associés à la rupture du contrat.

Cette formation vous permet de faire le point sur le choix de la procédure à mettre en œuvre ainsi que sur les étapes à respecter afin d'anticiper les risques de contentieux.

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- Identifier les enjeux juridiques liés à la rupture de contrat
- Déterminer la procédure de rupture la plus adaptée à la situation
- Adopter les bons réflexes pour parer à un éventuel contentieux

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé.

Programme

- · La rupture de la période d'essai
- · La démission
- · La prise d'acte de la rupture du contrat de travail
- · La résiliation judiciaire
- Le licenciement pour motif personnel
- · La rupture conventionnelle
- Le licenciement pour motif économique
- · La rupture anticipée du CDD

Intervenante



Olivia Houy Boussard Avocate en droit du travail, Barthélémy Avocats

Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie et d'exemples concrets, avec des cas pratiques et des exercices. Un support est projeté lors de la formation et est envoyé aux participants.

Modalités d'évaluation

Un test d'évaluation des acquis est réalisé à la fin de la formation.

Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session. Un lien de connexion vous est adressé par mail la veille de la classe, avec un rappel le jour-même.

En cas de prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage la session.











36, rue de Picpus 75580 Paris cedex 12 E-mail: nation@cgapicpus.com







3h 30



Classe virtuelle, à distance : caméra et micro obligatoire



20 personnes maximum



Tous professionnels



Adhérent: Inclus **Autres publics:**

150 € HT - 180 € TTC



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85